

Rechtsprechung / 2. Strafverfahrensrecht

Nr. 26 Tribunal fédéral, I^{re} Cour de droit public, Arrêt du 13 octobre 2011 dans la cause A. contre Ministère public du canton de Genève – [1B_525/2011](#)

Art. 5 ch. 3 CEDH; art. 31 al. 3 Cst.; art. 231 al. 2 CPP: détention pour des motifs de sûreté; condamnation en première instance à une peine privative de liberté avec sursis (partiel); maintien de l'incarcération; proportionnalité.

Bien que l'art. 231 al. 2 CPP mentionne exclusivement l'hypothèse de l'acquittement en première instance du prévenu détenu alors remis en liberté, cette...

Dieses Dokument ist für Abonnenten oder Pay-per-Document-Kunden zugänglich.

Abonnieren ↗

Kaufen ↗

Login